



<p>COMMUNE DE GENNES</p> <p><i>Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 11</i></p> <p><i>Date de convocation : 27/09/2024</i></p> <p><i>Date d'affichage : 08/10/2024</i></p>	<p style="text-align: center;">DELIBERATION</p> <p>Le trois octobre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent</p> <p>Membres présents : Dominique HENRY, Isabelle HOCQUEMILLER, Michel JANNIN, Ludovic JEUNOT, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ</p> <p>Membres excusés : Agnès SANCEY FOURNEROT, procuration à Isabelle HOCQUEMILLER</p> <p>Membres absents : Philippe GENILLOUX, Céline HIRCHI, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,</p> <p>Secrétaire de séance : Ludovic JEUNOT</p>
--	--

➤ **241005 : Droit de place - Cirque**

Les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité de fixer le droit de place pour les cirques à 80 €.

Le maire
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture